

Cfdt:

retraites

RÉFORME : LA LIGNE ROUGE

« Avec un âge d'équilibre à 64 ans, c'est une ligne rouge qui a été franchie pour la CFDT »
- Laurent Berger

L'instauration d'un âge d'équilibre à 64 ans, avec une baisse définitive de leur pension, pour ceux qui souhaiteraient partir à la retraite avant cet âge, est dans les faits un recul de l'âge de départ à la retraite.

Cette mesure est injuste et inutile.

RÉFORME : DES INSUFFISANCE MAJEURES

- **Trop faible reconnaissance de la pénibilité au travail**, qui se limite quasiment à une ouverture du dispositif actuel à la fonction publique
- **Un minimum de pension insuffisant pour une carrière complète.**
- **Pas de dispositif de retraite progressive digne de ce nom** alors qu'il s'agit d'une forte aspiration des travailleurs en fin de carrière.
- **Besoin de clarifier la situation des travailleurs des régimes spéciaux et des fonctions publiques**, et notamment les mesures de compensation et de revalorisation salariales.

La CFDT appelle ses adhérents et l'ensemble des travailleurs à se mobiliser le 17 décembre pour que le gouvernement revote son projet de réforme avec :

- **Le retrait de l'âge d'équilibre à 64 ans**
- **Davantage de justice dans le futur système de retraite avec :**
 - une réelle reconnaissance de la pénibilité,
 - un renforcement des dispositifs de retraite progressive,
 - un minimum de pension pour une carrière complète au-delà de 85 % du Smic.

RÉFORME : LES PROGRÈS

- **Un système universel, qui conforte notre retraite par répartition basée sur la solidarité intergénérationnelle**, et particulièrement bénéfique pour tous ceux qui ont cotisé à plusieurs régimes de retraites.
- **Un système plus équitable envers les travailleurs précaires : chaque heure travaillée ouvrira des droits à la retraite**
- **Un système de retraite par points, afin de ne plus pénaliser les femmes et les bas salaires.**
- **Un système de retraite qui rend les droits plus lisibles pour les travailleurs**, avec des garanties sur la valeur du point.